

Centre Communautaire Pierre-Lemaire
États financiers
31 décembre 2025

Centre Communautaire Pierre-Lemaire

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2025

Page

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

États financiers

État des résultats 1

État de l'évolution de l'actif net..... 2

Bilan..... 3

État des flux de trésorerie..... 4

Notes complémentaires..... 5

Aux administrateurs de
Centre Communautaire Pierre-Lemaire

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Centre Communautaire Pierre-Lemaire (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme tire des produits de loisirs et services aux adultes, loisirs jeunesse, services adaptés, dons, commandites, activités de financement et subventions autres à l'égard desquels il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants que nous jugeons nécessaires aux fins de l'examen de leur exhaustivité. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants inscrits dans les comptes de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des redressements aux montants des produits de loisirs et services aux adultes, loisirs jeunesse, services adaptés, dons, commandites, activités de financement et subventions autres, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2025 et 2024 et de l'actif net aux 1er janvier et aux 31 décembre 2025 et 2024. Nous avons donc exprimé une conclusion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.


MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Drummondville (Québec)
Le 25 juin 2026

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A130427

Centre Communautaire Pierre-Lemaire

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2025

	2025	2024
Produits		
Subvention - Ville de Drummondville - opérations	161 005	155 663
Subvention - gouvernement fédéral	31 278	30 050
Subvention - gouvernement provincial	156 472	149 493
Loisirs et services aux adultes	272 205	230 061
Loisirs jeunesse	260 608	249 236
Subventions - autres	80 696	79 720
Dons, commandites et activités de financement	8 608	7 631
Honoraires de surveillance	15 478	16 401
Intérêts subventionnés	1 194	3 408
Ristournes et intérêts	25 109	37 556
	1 012 653	959 219
Charges		
Salaires et charges sociales	575 417	540 078
Alimentation	1 242	1 726
Assurances	24 282	23 460
Communications	4 801	3 498
Énergie	33 720	27 747
Entretien et réparations	67 143	50 362
Formation	2 075	25
Fournitures et papeterie	15 362	3 920
Frais bancaires et de cartes de crédit	11 954	9 119
Frais de déplacement et de transport	7 593	6 846
Frais et fournitures d'activités	87 213	84 691
Intérêts sur la dette à long terme	2 015	1 963
Intérêts sur la dette à long terme subventionnés	1 210	3 408
Publicité	10 231	9 960
Services professionnels	13 282	14 021
Taxes et permis	4 157	1 998
Amortissement des immobilisations corporelles	53 407	53 541
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(36 983)	(38 490)
	878 121	797 873
Excédent des produits sur les charges	134 532	161 346

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre Communautaire Pierre-Lemaire
État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2025

	<i>Affecté</i>	<i>Investi en immobilisations corporelles</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2025 Total</i>	<i>2024 Total</i>
Solde au début	50 000	291 202	666 859	1 008 061	846 715
Excédent des produits sur les charges	-	(16 424)	150 956	134 532	161 346
Investissement en immobilisations corporelles	-	31 630	(31 630)	-	-
Solde à la fin	50 000	306 408	786 185	1 142 593	1 008 061

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Centre Communautaire Pierre-Lemaire

Bilan

31 décembre 2025

	2025	2024
Actif		
Court terme		
Encaisse	676 529	539 268
Placement temporaire, portant intérêt au taux de 3,10 % et échéant en octobre 2026	250 000	262 152
Débiteurs (note 3)	7 719	11 325
Subventions à recevoir échéant au cours du prochain exercice (note 4)	47 613	92 976
	981 861	905 721
Subventions à recevoir (note 4)	-	18 834
Immobilisations corporelles (note 5)	1 225 020	1 254 455
	2 206 881	2 179 010
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	51 964	54 432
Produits reportés	54 035	48 942
Subventions reportées (note 8)	39 678	37 438
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	45 017	72 262
	190 694	213 074
Dette à long terme (note 9)	-	47 298
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	873 594	910 577
	1 064 288	1 170 949
Actif net		
Affecté à un projet d'agrandissement	50 000	50 000
Investi en immobilisations corporelles	306 408	291 202
Non affecté	786 185	666 859
	1 142 593	1 008 061
	2 206 881	2 179 010

Engagements (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


administrateur


administrateur

Centre Communautaire Pierre-Lemaire**État des flux de trésorerie***Exercice clos le 31 décembre 2025*

	2025	2024
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	134 532	161 346
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	53 407	53 541
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(36 983)	(38 490)
	150 956	176 397
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 11)	72 668	67 228
	223 624	243 625
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(23 972)	-
Variation du placement temporaire	12 152	(12 152)
	(11 820)	(12 152)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(74 543)	(72 253)
Augmentation de l'encaisse	137 261	159 220
Encaisse au début	539 268	380 048
Encaisse à la fin	676 529	539 268

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

Centre Communautaire Pierre-Lemaire (l'« Organisme ») est constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et exploite un centre communautaire. L'Organisme est exempt d'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	10 ans
Bâtiments	Amortissement dégressif	4 %
Équipement	Amortissement dégressif	20 %
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %

Dépréciation des immobilisations corporelles

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation corporelle. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

2. Méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de biens et de services

L'Organisme reçoit des apports sous forme de biens et de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Comptabilisation des produits

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'apport sous forme de prêt-subvention est comptabilisé à titre de subvention au moment où celui-ci est accordé à l'Organisme et non lors de la renonciation au remboursement.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Les produits des loisirs et services aux adultes, des loisirs jeunesse, de services adaptés et les honoraires de surveillance sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque les services ont été rendus, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits des activités de financement et de commandites sont constatés lorsqu'il existe des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, lorsque l'activité a eu lieu, lorsque le prix est déterminé ou déterminable et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les sommes perçues d'avance sont comptabilisées à titre de produits reportés jusqu'à ce que les activités ou les services aient lieu.

Les revenus de ristourne et d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et les subventions.

3. Débiteurs

	2025	2024
Clients	1 328	-
Intérêts à recevoir	6 391	11 325
	7 719	11 325

Centre Communautaire Pierre-Lemaire
Notes complémentaires
31 décembre 2025

4. Subventions à recevoir

	2025	2024
Subvention de 800 000 \$, encaissée au cours de l'exercice	-	66 884
Subvention du ministère du Sport, du Loisir et du Plein air	47 613	44 926
	47 613	111 810
Subventions à recevoir échéant au cours du prochain exercice	47 613	92 976
	-	18 834

5. Immobilisations corporelles

	<i>Coût</i>	<i>Amortissement cumulé</i>	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Terrain	170 802	-	170 802	170 802
Améliorations locatives	168 099	129 703	38 396	45 845
Bâtiments	1 902 596	916 361	986 235	1 027 328
Équipement	68 370	43 657	24 713	3 922
Matériel informatique	14 081	11 473	2 608	3 725
Mobilier de bureau	20 368	18 102	2 266	2 833
	2 344 316	1 119 296	1 225 020	1 254 455

6. Emprunt bancaire

L'emprunt bancaire autorisé d'un montant de 29 000 \$ porte intérêt au taux de 9,95 % (10,95 % en 2024) et est renouvelable annuellement.

7. Créditeurs et charges à payer

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	13 790	9 615
Salaires et vacances	27 132	26 756
Sommes à remettre à l'État	8 109	8 526
Taxes à la consommation	2 517	9 119
Intérêts courus	416	416
	51 964	54 432

Centre Communautaire Pierre-Lemaire

Notes complémentaires

31 décembre 2025

8. Subventions reportées - fonctionnement

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	37 438	37 181
Plus : octrois	158 712	149 750
Moins : sommes comptabilisées aux produits	(156 472)	(149 493)
Solde à la fin	39 678	37 438
Moins : apports reportés réalisables au cours du prochain exercice	(39 678)	(37 438)
	-	-

9. Dette à long terme

	2025	2024
Emprunt de 800 000 \$, échu au cours de l'exercice	-	66 884
Emprunt de 110 000 \$, portant intérêt à un taux de 5,51 %, remboursable par versements mensuels de 836 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en août 2026, garanti par un cautionnement de la Ville de Drummondville	45 017	52 676
	45 017	119 560
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	45 017	72 262
	-	47 298

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

	2025	2024
Solde au début	910 577	949 068
Montant amorti dans les résultats	(36 983)	(38 491)
	873 594	910 577

11. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	3 606	(4 878)
Subventions à recevoir	64 197	85 482
Créditeurs et charges à payer	(2 468)	10 002
Subventions reportées	2 240	(37 181)
Produits reportés	5 093	13 803
	72 668	67 228

12. Engagements

La Ville de Drummondville a cédé par emphytéose à l'Organisme un terrain et un bâtiment pour l'exploitation d'un centre communautaire. Les droits ont été cédés sans frais et l'emphytéose vient à échéance en juin 2035.

13. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux débiteurs et aux subventions à recevoir.

L'Organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'Organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Toutefois, le risque est limité, car l'Organisme a une subvention à recevoir portant intérêt à taux fixe en contrepartie de sa principale dette à long terme portant intérêt à taux fixe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.